

# Ecole des Francs-Bourgeois

Primaire – collège - lycée

*Etablissement catholique privé associé à l'Etat par contrat*

21, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Tel 01 44 59 20 90

Fax : 01 42 77 06 86

courriel : [secretariat@francs-bourgeois.fr](mailto:secretariat@francs-bourgeois.fr)

Accueil et standard ouverts du lundi au vendredi

- en période scolaire de 7h50 à 19h00

- pendant les vacances de 9h à 12h00 et de 14h à 17h00

-

## Rentrée de septembre 2012

### Lycée

## *Dossier de candidature*



*Ce dossier de candidature concerne les familles qui désirent inscrire un enfant aux Fracs-Bourgeois pour la rentrée scolaire de septembre 2012. Les portes de notre établissement sont ouvertes à toutes les familles qui souhaitent contribuer avec nous à la mise en œuvre d'un projet éducatif ouvert, exigeant, qui permette à chaque jeune, de découvrir toutes ses potentialités, d'exprimer toutes les richesses qu'il porte en lui, pour devenir vraiment lui-même.*

*Malheureusement, chaque année nous sommes contraints de refuser de nombreux candidats, faute de places disponibles, et nous en sommes les premiers désolés. Il est donc prudent, aussitôt votre décision arrêtée, de nous renvoyer sans attendre votre dossier de candidature, et de conseiller dans ce sens les membres de votre entourage qui souhaiteraient également intégrer les Fracs-Bourgeois. Nous vous remercions dès à présent de votre démarche, et quel que soit votre choix, nous souhaitons à chaque enfant une scolarité réussie.*

*Le Directeur  
Michel Quinton*

## **Modalités d'inscription**

### **1° ETAPE : LA CANDIDATURE**

Vous venez de retirer le présent dossier de candidature. Vérifiez qu'il correspond au niveau concerné : primaire, collège ou lycée. Ces dossiers de candidature sont disponibles depuis le 3 octobre 2011.

Vous nous faites parvenir **sans tarder** la fiche de candidature, ci-jointe, dûment complétée, soit par courrier, soit en la déposant à l'accueil. Les dépôts tardifs ne sont pris en compte qu'au cas par cas.

En retour, un courrier vous sera adressé. Trois réponses possibles :

- une proposition de rendez-vous,
- un placement sur liste d'attente (auquel cas, nous vous conseillons, par précaution, de solliciter également une inscription dans un autre établissement).
- un refus (notamment quand il n'y a plus de places disponibles).

## 2°ETAPE : L'ADMISSION

L'admission est prononcée (ou non), à la suite du rendez-vous avec le directeur ou le responsable de niveau. Ce rendez-vous a lieu en deux temps :

- une présentation collective de l'établissement
- un entretien individuel avec l'élève et sa famille.

A l'issue de l'entretien, trois situations sont de nouveau possibles :

a) Votre projet et notre projet s'accordent ainsi que le profil de l'établissement et celui de l'élève candidat. Le directeur ou son représentant peuvent donner un accord immédiat d'inscription. Un délai d'une ou deux semaines de réflexion est alors donné à la famille. Il lui revient de confirmer l'inscription :

- En complétant le dossier d'inscription (qui sera remis avec l'invitation au rendez-vous et que vous pourrez donc renseigner avant la rencontre si vous le souhaitez).
- En versant une somme de 200 € déductible de la facture du premier trimestre de l'année suivante.
- En acceptant le règlement intérieur (signature des parents et de l'élève).

A noter que l'inscription ne devient définitive qu'après réception en fin d'année de :

- l'avis de passage en classe supérieure,
- l'exeat (ou quitus ou certificat de radiation) de l'établissement actuel.

b) Votre projet et le nôtre se rencontrent mais un délai s'impose pour que l'élève candidat fasse ses preuves. L'admission ne sera prononcée, éventuellement, qu'à la fin de l'année scolaire en cours.

c) Votre projet et le nôtre manquent de points communs : l'admission ne peut être prononcée.

**SERCOM FB**



Service Communication de l'Ensemble Scolaire  
☎ 01 44 59 23 97 📠 01 44 59 23 98 Mobile 06 37 02 32 24

[communication@francs-bourgeois.fr](mailto:communication@francs-bourgeois.fr)

# Les tarifs

La contribution familiale annuelle sera en 2012/2013 (estimation prévisionnelle) de :

Ecole : 1041 €  
Collège / Lycée : 1669 €

Cette somme intègre toutes les dépenses obligatoires (la scolarité, le service médical, le transport pour les activités sportives, la surveillance de devoirs sur table et oraux, les cotisations au réseau lasallien, à l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre et aux Institutions de l'Enseignement Catholique, les fournitures imposées, les livres/romans selon les programmes, les sorties scolaires d'une journée...).

La contribution familiale annuelle est calculée pour le premier enfant scolarisé aux Fracs-Bourgeois. A partir du deuxième enfant, le montant sera minoré des cotisations dues par famille et non par élève, soit 29 € (revue Lasallien International et cotisation Apel).

A ces dépenses obligatoires s'ajoutent les dépenses facultatives : demi-pension, étude du soir, activités sportives et culturelles, échanges et voyages de la semaine banalisée, classes- nature... qui sont au choix des familles.

## Avance des frais d'inscription

L'avance de 200 € versée par les familles pour l'inscription est déduite de la facture du premier trimestre, laquelle est adressée aux familles fin septembre.

## Assurance Accident F.E.C.

*Cette assurance garantit les activités scolaires, les trajets liés à ces activités, les activités extra-scolaires non salariées (colonie de vacances, classe de neige, voyage en France ou à l'étranger...). Une notice complète est fournie au moment de l'inscription. Pour information, la cotisation pour l'année scolaire 2011-2012, facturée au 1<sup>er</sup> trimestre, s'est élevée à 10,80 euros.*

## Réductions et aides exceptionnelles

Une réduction sur la scolarité est accordée pour plusieurs enfants présents dans l'Ensemble Scolaire des Fracs-Bourgeois. Elle est de 10% pour chaque enfant.

Pour les parents salariés d'un établissement catholique d'enseignement, une réduction de 25% sur la scolarité est octroyée.

Des aides exceptionnelles peuvent être accordées sur demande expresse au chef d'établissement. Elles sont traitées par le Comité d'Entraide dont le fonds est alimenté par les recettes de la fête Amitié-Solidarité.

## Manuels scolaires

**Pour le collège et le lycée**, les manuels sont prêtés par l'établissement (*ils sont financés par l'Académie de Paris pour le Collège et par le Conseil Régional pour le Lycée*). Un chèque de caution – non encaissé – est demandé à la remise des livres au début de l'année.

# Bourses et autres aides du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'établissement.

Les informations relatives à ces différentes aides sont communiquées aux familles en fonction du calendrier fixé par le Ministère de l'Éducation Nationale.

**Bourses de collège année scolaire 2012-2013** (attribuée par l'Académie) : les familles seront informées de l'ouverture de la campagne de candidature des bourses collège par un courrier du secrétariat des élèves distribué à tous les collégiens courant septembre 2012.

**Fonds social collégien, fonds social lycéen année scolaire 2012-2013** (aides attribués par l'Académie) : fonds destinés à faire face à des situations difficiles que peuvent connaître les collégiens, les lycéens ou leurs familles pour assumer les dépenses de scolarité et de vie scolaire.

**Fonds social cantine année scolaire 2012-2013** (attribué par l'Académie) : fonds d'aide à la restauration scolaire pour faciliter l'accès à la cantine du plus grand nombre de collégiens et de lycéens.

**Bourses nationales année scolaire 2013-2014** (attribuées par l'Académie) : L'établissement est habilité à recevoir des élèves « boursiers nationaux » pour les classes de lycée (seconde à terminale).

**Pour les élèves de 3<sup>ème</sup>**, une note (format A5) leur sera systématiquement distribuée afin de les tenir informés du début de la campagne de bourse « lycée » début janvier 2013.

**Pour les autres élèves**, contacter le secrétariat des élèves de l'établissement (☎ 01 44 59 23 96) début janvier 2013.

## Facturation

La facturation est trimestrielle et des factures complémentaires sont également établies. Pour la contribution familiale, tout mois commencé est dû en entier.

Les factures peuvent être réglées :

- soit par prélèvements mensuels effectués dans la première décade des 10 mois s'étendant d'octobre à juillet inclus,
- soit par chèque à réception des factures.

## Restauration

Le service de restauration est assuré par la SOGERES du lundi au vendredi. Il y a trois statuts possibles pour un élève des Francs-Bourgeois : demi-pensionnaire « 4 jours », demi-pensionnaire « 5 jours », externe. Il n'est pas possible d'apporter son repas aux Francs-Bourgeois.

- un élève demi-pensionnaire « 4 jours » est un élève abonné pour toute l'année aux quatre déjeuners hebdomadaires suivants : lundi, mardi, jeudi, vendredi.
- un élève demi-pensionnaire « 5 jours » est un élève abonné aux 5 déjeuners hebdomadaires (donc y compris le mercredi).

<b><i>Tarifs indicatifs de 2011-2012</i></b>	Prix unitaire du repas Pour un demi-pensionnaire	Prix unitaire d'un repas occasionnel
CP-CE1-CE2	4,59 €	5,31 €
CM1 – CM2	5,31 €	6,06 €
6 <sup>ème</sup> _5 <sup>ème</sup>	6,16 €	6,90 €
4 <sup>ème</sup> _3 <sup>ème</sup>	6,53 €	7,28 €
Lycée	6,90 €	7,65 €

**Fiche à retourner à l'accueil avec les pièces demandées.**

**Les Francs-Bourgeois**

*Ensemble scolaire privé Catholique  
sous contrat d'association*

21, rue Saint-Antoine 75004 PARIS  
Tél : 01 44 59 20 90

**Fiche de candidature LYCEE**

**Année scolaire 2012 – 2013**

**Classe demandée : .....**

filles

garçons

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

né(e) le .....

à .....

de .....

et de .....

*(Nom et prénom du Père)*

*(Nom et prénom de la Mère)*

**ADRESSE DES PARENTS :** M. & Mme .....

**N° .....** *rue* .....

Commune.....code postal.....

N° de téléphone domicile :.....mobile(s).....

Autres numéros (si parents séparés par exemple).....

**PROFESSION** du Père ..... Tél. professionnel.....

de la Mère ..... Tél professionnel.....

**SITUATION DES PARENTS**

mariés

séparés

veuf ou veuve

autre. *Préciser* .....

*Dans le cas où les parents sont séparés :*

➤ Titulaire de l'autorité parentale : .....

➤ Nom et prénom de la personne ayant rempli cette fiche : .....

➤ La candidature se fait-elle avec l'accord des deux parents ? **OUI** **NON**

**FRERES & SŒURS :**

Prénom	Date de naissance	Etablissement fréquenté

**ETUDES ANTERIEURES DU CANDIDAT :**

Année	Classe	Etablissement fréquenté
2008-2009		
2009-2010		
2010-2011		
2011-2012		

**Langue vivante 1**

allemand

anglais

espagnol

**Langue vivante 2**

allemand

anglais

espagnol

chinois

Options facultatives

Arts plastiques

Education musicale

*(tous niveaux)*

Grec

LV 3 : ..... Latin

**Seconde :**

\* une option est obligatoire en 2<sup>de</sup> : sciences économiques et sociales (SES)

\* un enseignement d'exploration au choix :

Méthodes et Pratiques Scientifiques (MPS) Littérature et Société (LS)

Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion (PFEG)

**Première :**

\* En raison de la réforme de la classe de 1<sup>ère</sup>, un document complémentaire sera adressé aux élèves dont la candidature aura été acceptée.

**Terminale S**

\* Un enseignement de spécialité en TS : Mathématiques Physique SVT

- 1- Pour quelles raisons avez vous choisi l'école des Francs-Bourgeois ?
- 2- Avez-vous fait d'autres demandes d'inscription auprès d'autres établissements ?  
Si oui, lesquels ?
- 3- Avez-vous déposé une candidature pour le même enfant l'année passée aux Francs-Bourgeois ?  
oui non
- 4- Votre enfant s'intéresse-t-il à ses études ?  
A quelles spécialités surtout ?  
Quels sont ses points forts ?  
Quelles difficultés rencontre-t-il ?
- 5- Votre enfant a-t-il suivi une formation religieuse ? oui non  
Si oui, de quelle confession ?.....  
Est-il baptisé ? oui non date.....lieu.....  
a-t-il fait sa Confirmation ? oui non
- 6- Votre enfant a-t-il des activités extra-scolaires ?  
Scoutisme engagement dans l'église (MEJ, servant d'autel...) :.....  
  
musique. Préciser : Instrument :.....  
années d'étude..... conservatoire professeur particulier  
chant choral  
  
sport. Préciser : .....  
autre.....
- 7- Votre enfant est-il bilingue ? .....Si oui, quelles langues pratique-t-il ?  
.....
- 8- Santé. Votre enfant a-t-il ou a-t-il eu un problème de santé ?  
Ce problème a-t-il ou a-t-il eu des conséquences sur sa scolarité ?  
Est-il toujours suivi ?  
Doit-il observer un régime ou des précautions ?
- 9- Avez-vous des liens familiaux ou amicaux avec les Francs-Bourgeois (un parent ancien élève par exemple) ?
- 10- Observations complémentaires de la famille :

**Pièces à joindre à cette fiche de candidature :**

- les notes et appréciations du candidat obtenues les deux années précédentes et l'année en cours
- une enveloppe (format 229x324) timbrée à 2,30 € et adressée pour la réponse

Un dossier incomplet retarde d'autant la prise en compte de la candidature